

La Cité Fertile

Un nouveau tiers-lieu culturel à Pantin : entre inclusion et gentrification

Introduction

À l'heure où nombreuses sont les interrogations autour de la notion de Tiers-lieux, notamment sur la question de l'alternative entre un modèle à suivre ou un concept marketing¹, il m'a parut intéressant d'aller enquêter sur un de ces lieux fraîchement débarqué qui se revendique clairement comme tel², la Cité Fertile, afin de peut être apporter une contribution à la réflexion.

Il n'existe pas vraiment de définition précise de ce qu'est un tiers-lieu tant ces lieux revêtent aujourd'hui une pluralité de formes. C'est le sociologue américain Ray Oldenburg qui pose en premier le concept de "troisième lieu" comme un entre-deux entre l'univers de la maison et celui du travail. Il associerait des principes tel que la gratuité, l'accessibilité, le confort d'un côté; et l'interactivité, le lieu de sociabilité et l'abolition des hiérarchies de l'autre.

Aujourd'hui on peut trouver d'autres principes et caractéristiques qui sont associés aux tiers-lieux culturels tel que : le décloisonnement des médiums, des pratiques et des temporalités (création/diffusion), une plus grande mixité des publics, un ancrage territorial revendiqué et une forte propension à la mutualisation³. Ou encore des "espaces de sociabilité de proximité inscrits dans leurs territoires, catalyseurs d'initiatives citoyennes, communautés ouvertes favorisant l'hybridation et le décloisonnement, lieux propices aux nouveaux apprentissages, terrain d'expérimentation d'une gouvernance horizontale, organe de coopération locale"⁴.

Je me suis tourné vers la Cité Fertile car j'y ai perçu rapidement deux caractéristiques qui m'ont interrogé et que je trouvais intéressantes. D'abord ce lieu est porté par une entreprise privée, Sinny&Ooko, spécialisée dans l'exploitation de lieux culturels (La Machine du Moulin Rouge, La Recyclerie, Le Pavillon des Canaux, Le Bar à Bulles). Ensuite, ce lieu est censé disparaître dans trois ans au profit d'un projet urbain mélangeant éco-quartier et commerces développé par SNCF Immobilier.

¹ Un dossier coordonné par Lisa Pignot, Jean-Pierre Saez « Présentation », *L'Observatoire* 2018/2 (N° 52), p. 7-8.

² "La CF, un TI aux portes de Paris". La Cité Fertile et Sinny&Ooko proposent même un système de formation Tiers-lieux, avec une "Ecole du Tiers-lieux", et un "Campus des Tiers-Lieux". Cf annexe. Compte tenu du format, j'ai cependant choisi de me concentrer sur le rapport au territoire et donc d'exclure du propos toute réflexion autour de cette "école" et de ce "campus".

³ Arnaud Idelon, « Tiers-lieu culturel, refonte d'un modèle ou stratégie d'étiquette ? », *L'Observatoire* 2018/2 (N° 52), p. 29.

⁴ Lucile Aigron, Léonor Manuel « La Coopérative Tiers-Lieux : peut-on faire école des tiers-lieux ? », *L'Observatoire* 2018/2 (N° 52), p. 67.

S'ajoute à cela la situation géographique particulière de ce lieu. Situé à Pantin, une ville populaire, avec une part importante de population étrangère et immigrée (respectivement 25% et 32%⁵), beaucoup de logement sociaux (33%⁶), un taux de chômage important (autour de 22%⁷). Mais aussi situé très proche de Paris (dans la communication de la Cité Fertile, il arrive parfois qu'elle se retrouve même dans Paris⁸).

Toutes ces caractéristiques nous renvoient alors au risque évoqué par F. L'extrait à propos du développement des Tiers-Lieux comme un "alibi à de multiples opérations - notamment d'aménagement", et d'un moyen d'améliorer une image pour "préparer le terrain" des futurs habitants de l'éco-quartier. Finalement, d'être le moteur d'une stratégie de gentrification. Nous allons donc nous interroger sur ce que deviennent dans ce contexte les principes et caractéristiques associés aux tiers-lieux cités plus haut, notamment dans leurs propensions à l'inclusion massive du territoire.

Nous essaierons d'abord de comprendre comment Sinny&Ooko a investi le concept de Tiers-Lieu, d'abord sous le prisme idéologique, puis dans l'organisation concrète de la Cité Fertile. Ensuite, nous analyseront comment la Cité Fertile s'inscrit dans son territoire (structures et population).

L'investissement de l'idée de "tiers-lieu"

Le point de vue idéologique

Au fur et à mesure de son développement, les lieux gérés par Sinny&Ooko évoluent vers le concept de tiers-lieu par une translation vers une conception moins artistique du lieu culturel, avec l'objectif d'être plus ouvert à d'autres domaines et activités, et donc d'être moins clivant pour le public. La Cité Fertile se place sur le champ de l'écologie et de l'urbanisme innovant. La raison se trouve simplement dans le projet d'éco-quartier qui est sensé remplacer la Cité Fertile et ses environs.

Avec la cité Fertile, l'idée était de se projeter : "puisque que c'est un territoire temporaire qui est en amont du futur aménagement d'un éco-quartier, comment est ce qu'on pourrait tenter de faire un lieu un peu laboratoire, pour voir comment est ce qu'on va tenter de recréer un cœur de ville".

C'est donc la SNCF qui a influencé cette thématique par son projet d'aménagement. De plus, Sinny&Ooko avait déjà fait ses preuves dans le domaine, avec La Recyclerie, ce qui explique que le choix de la SNCF se porte sur cette structure.

L'autre idée qu'on voit apparaître, celle de recréer "un cœur de ville" fait écho à une vision d'un lien social qui se meurt dans les villes, et d'une autre fonction qu'aurait la Cité Fertile : expérimenter des solutions à ce problème. Grâce à un modèle de développement urbain spécifique qui vise à abolir les séparations spatiales entre espaces commerciaux, d'habitation, de loisirs, de culture.

C'est ce qui est entrain de permettre de remailler un territoire de façon à ce qu'on recrée du lien social. On a pas du tout théorisé le fait que c'était une catastrophe que nos bars PMU ferment de partout en France.[...] tous ces petits villages qui sont entrain de crever parce que finalement les gens ne se croisent plus nul part.[...] En fait le commerce c'est un lien social très très puissant [...]'c'est pour

⁵ <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/93055/onglet/DonneesLocales#>

⁶ <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/93055/onglet/DonneesLocales#>

⁷ <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/93055/onglet/DonneesLocales>

⁸ "Dans le cadre de l'événement Fair & Défaire qui se tiendra les 8 et 9 septembre à La Cité Fertile à Paris", <https://www.facebook.com/events/264260707540754/>

ça que nous ce qu'on veut ici c'est tenter de recréer ça, à savoir [la Cité Fertile] c'est plein de petites structures individuelles qui vont vivre sur le site, qui globalement font la richesse du site, et font la richesse du territoire.

La volonté d'agir sur l'aspect social d'un territoire grâce à l'économie fait entrer Sinny&Ooko dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Chose qu'elle revendique, mais surtout afin de s'assumer pleinement comme une entité marchande et indépendante, à la recherche de profit. Et de le justifier par l'investissement des bénéfices dans le domaine culturel, on y reviendra. Les collectivités étant par ailleurs perçues comme incapables de soutenir financièrement des projets comme Cité Fertile, même si elles en avaient la volonté.

Nous on est labélisé "économie sociale et solidaire" c'est très très important pour nous. [...] Parce qu'en plus ça sous entend quand même dans l'acronyme ESS c'est qu'on fait de l'économie donc faut qu'on ai une activité qui s'équilibre, une activité qui faut qui soit marchande, après où est ce qu'on va chercher ce qui est marchand et où est ce qu'on va subventionner nous même dans notre propre activité des activités qui elles ne peuvent pas être marchande, c'est nous qui en avons la décision. [...] Aujourd'hui les collectivités elles ont plus un rond ! Elles savent même pas comment elles vont pouvoir payer leurs échéances, les emprunts qu'elles ont fait.

Enfin, on voit apparaître l'idée du tiers-lieu comme un réceptacle d'initiatives citoyennes et privés. Mais uniquement sur le mode "salon", et sur des thématiques bien précises correspondant à son ancrage idéologique.

Et en fait ce projet il a pour vocation d'accueillir toutes les structures, associations qui veulent venir présenter leurs projets. Donc c'est vraiment un endroit idéal pour tenter de faire pendant 4-5 ans, ou 3 ans, un laboratoire dans lequel on va accueillir, donc le campus, dans lequel on va faire un lieu d'exposition, de salon, vraiment c'est le contre Salon de la porte de Versailles. [Pour] être un magnifique amplificateur de toutes les démarches qu'on pourra présenter, que ce soit le salon des énergies renouvelables, le salon des mobilités douces...

Globalement la Cité Fertile est marquée thématiquement par le projet d'aménagement qui va lui succéder (et donc, indirectement, par l'idéologie d'SNCF Immobilier), puisque c'est ce qui définit la dimension écologique et urbain qui la caractérise de manière importante. Elle apporte aussi, par son statut d'entreprise ESS, une réflexion liée au commerce de proximité comme moyen de "réparer" le lien social en ville, ainsi qu'une justification de ses besoins de profits. Elle est enfin ancrée dans la trajectoire prise par Sinny&Ooko qui a rejoint l'idée d'abolition des frontières entre les activités, notamment dans l'objectif de toucher un panel plus large d'individus (produit marketing ?) et à quasiment abandonner, chemin faisant, la dimension artistique. On peut d'ailleurs se demander si cette évolution ne serait justement pas dûe au moins en partie à une difficulté croissante d'obtenir du soutien public pour la sphère artistique, et le résultat d'une adaptation à ce problème.

L'incarnation : cadre organisationnel et institutionnel

Concrètement, la Cité Fertile est donc composée du "Campus des tiers-lieux", du "Comptoir des innovations", qui est l'incubateur d'entreprise Unico, et de plusieurs espaces de restaurations et d'accueil du public⁹. Dans ces espaces se trouvent aussi des terrains de Beach Volley et de pétanque, et une "cabane de méditation". La Cité Fertile est une SAS, société par action simplifiée, dont les actionnaires sont Sinny&Ooko (SARL) et Paname Brewing Compagny, l'entreprise qui produit la bière sur place et qui possède par ailleurs un bar restaurant à Paris. Douze personnes sont employées à

⁹ Cf. annexe 1, p.9.

temps complet par la Cité Fertile, le service restauration employant un minimum de dix personnes¹⁰. En tant qu'entreprise affiliée à l'économie sociale et solidaire, Sinny&Ooko met en avant un système hiérarchique souple et démocratique dans l'organisation de la Cité Fertile. Les postes et les missions de chacun sont néanmoins bien établis sur le papier et la hiérarchisation significative entre ceux-ci, le "chef" gardant un statut à part.

Y'a toujours une pyramide hiérarchique, elle est très très aplatie chez nous. [...] Par contre le système de gouvernance qui consisterait à dire que toutes les décisions sont prises à l'absolue majorité des voix et ainsi de suite, je pense que ça fonctionne dans 80% des cas, chez nous j'entends, ou 90 ou 95 je sais pas... Et y'a un moment où y'a toujours le chef de projet où le chef d'entreprise qui a un pouvoir régalien et qui dit "puisque là on arrive pas à se décider" il dit " je prend la responsabilité de poser ma décision". Mais quand même globalement, individuellement chacun est énormément responsabilisé.

Le modèle économique est un autre élément déterminant pour comprendre l'activité de la Cité Fertile. Sur un budget prévisionnel à l'équilibre de 2.5 millions (espéré, mais peu probable¹¹), la grande majorité des recettes viendraient de la restauration (70%)¹². Les prix des denrées sont élevées, correspondant aux tarifs des restaurants parisiens¹³. On l'a vu, dans ce modèle économique, le domaine rentable (la restauration) paye pour celui qui ne l'est pas (l'artistique et le culturel dans son ensemble). Ce dernier est donc directement soumis à l'existence de bénéfices et a ses fluctuations. Or ces bénéfices sont loin d'être assurés, ce qui explique l'absence de postes de dépenses fixes prévus pour la mise en place d'événements artistiques et la rémunération d'artistes ou de porteurs de projets. En fait, la Cité Fertile accueille ces artistes et ces structures, mais ne les rémunère pas forcément. L'accès au lieu suffit pour les structures (peut être grâce au fait qu'elles reçoivent, elles, des subventions), et les artistes sont libres de mettre en place eux-mêmes une billetterie indépendante. On rejoint donc là aussi certaines inquiétudes formulées par F. Lextrait sur la problématique du financement des actions et du travail artistiques, dans le cadre de mises à dispositions de la SNCF justement¹⁴.

Nous on s'appuie sur un modèle économique qui est : on vend des boissons, de la restauration, on fait même de la privatisation, et l'ensemble de cet argent lui par contre nous permet de développer tout l'accueil de contenu d'activité culturelle qui sont mise à disposition gratuite des personnes qui viennent à l'intérieur. Et personne n'est obligé de consommer. Ça c'est notre modèle économique vertueux.[...]Là nous on est plus sur un projet artistique, donc notre programmation c'est que quand on vient, quand on accueille une association autour d'une thématique "comment je vais sauver la planète en ramassant du plastique" nous on lui donne le lieu donc on va pas en plus la payer.

Enfin, il convient de porter un regard sur la manière dont est entretenue la relation avec SNCF, maintenant que le projet est implanté. On a vu que Cité Fertile paye un loyer à la SNCF, à un coût très avantageux cependant, qui serait environ de l'ordre de 3 euros/m² par mois. Même si, par sa présence, la Cité Fertile permet à la SNCF d'économiser des coûts d'entretien et de gardiennage. De plus, la SNCF maintient une emprise importante sur l'idéologie et l'organisation du projet grâce au contrat qui lie les deux parties.

¹⁰ Cf. annexe 2, p.10.

¹¹ " C'est à dire que à priori y'a de forte chance qu'on perde beaucoup d'argent sur un projet comme la Cité Fertile, vraiment."

¹² Cf. annexe 3, p.11.

¹³ Cf. annexe 4, p.12.

¹⁴ Entretien avec Fabrice Lextrait, Propos recueillis par Jean-Louis Bonnin« 2001-2018 : des nouveaux territoires de l'art aux tiers-lieux », L'Observatoire 2018/2 (N° 52), p. 22-23

Et par contre la SNCF est très attentive à ce qu'on développe au sein de Cité Fertile. Un pour que ce soit cohérent par rapport au projet qu'on leur a présenté à l'origine, c'est la moindre de chose. [...]Donc la SNCF, veut s'assurer que ce qu'on a écrit est bien ce qu'on va faire.

Ces nouveaux éléments nous permettent de voir à quel point on a ici à faire à des acteurs institutionnels, très bien organisés et dotés de moyens importants, ce qui correspond à l'analyse d'A. Idelon : "l'intérêt croissant (presse, public, milieux académiques) [pour les tiers-lieux] sont le ressac précédant la grande vague, celle du nécessaire passage à l'échelle avec l'arrivée d'acteurs *in*, dotés d'une grande puissance de répliation et d'industrialisation des expérimentations initiales, pour le meilleur et pour le pire."¹⁵. Pour Sinny&Ooko, cet investissement de l'idée de tiers-lieu se traduit par une approche idéologique qui précède la connexion au territoire, définit à la fois par son fonctionnement économique, et par le projet d'aménagement d'SNCF Immobilier. La construction, le développement et l'organisation de la Cité Fertile sont quant à eux définis exclusivement par les deux entités actionnaires du lieux : Sinny&Ooko et Paname Brewing Compagny. Comment alors, le territoire, ses besoins, et ses acteurs sont ils pris en compte ?

Le rapport au territoire : que devient l'inclusion ?

Le rapport aux structures (associations, entreprises, collectivités)

L'apparition de la Cité Fertile sur le territoire de Pantin à visiblement entraîné beaucoup d'espoir et suscité beaucoup d'attentes, de la part des structures privées du territoire comme de la ville, qui semble très demandeur du nouvel espace que constitue la Cité Fertile.

Il y a énormément d'entreprise, de petites entreprise ou d'associations qui viennent nous voir. Ça va être aussi bien des associations d'insertion, qu'un artisan local qui se dit "quels pourraient être mes débouchés", ça va être des associations autour de l'agriculture qui nous sollicitent. On a tout type de sollicitations. On essaie alors un : de tous les accueillir, pour discuter...

Un certain nombre de services de la ville nous sollicite sur des activités culturelles pour les jeunes parce qu'il y a un gros gros travail de la ville de Pantin auprès des jeunes de Pantin, ils essaient de privilégier un peu des lieux d'accès, de façon à ce qu'ils puissent exprimer leur relation à la musique, à la mode... [...]On a même les services du patrimoine qui viennent nous voir en nous disant " oui on aimerait bien faire une expo autour de tel thème" [...]

Ca veut pas dire qu'on va répondre à leur demande par contre, c'est juste savoir "qui êtes vous, et qu'est ce que vous voulez".[...] Répondre au plus grand nombre, par définition très souvent ça veut dire aussi sur un certain nombre de ne pas répondre à leur demande, c'est par choix, cet arbitraire là il faut l'accepter. [...] Faut faire une synthèse de tout ça de façon à ce qu'à un moment on arrive à avoir une forme d'harmonie et de cohérence par rapport au projet qui doit lui être quand même piloté par un peu de pragmatisme de notre part.

Il arrive donc souvent que cette attention au territoire ne dépasse pas le stade de l'écoute, la Cité Fertile devant trier le nombre important de sollicitation qu'elle reçoit. Pour justifier de ses choix, c'est encore le registre idéologique qui est employé. La sélection se ferait selon la "cohérence" de la proposition avec le thème et le territoire de la Cité Fertile (la cohérence entre les deux étant discutable). Or, la ville de Pantin, qui possède trois "quartiers prioritaires", et qui fut longtemps communiste, a adopté comme on s'y attend une approche culturelle du territoire par l'action culturelle. On comprends donc qu'il s'opère dans cette rencontre une rupture idéologique, et que les

¹⁵ Arnaud Idelon, « Tiers-lieu culturel, refonte d'un modèle ou stratégie d'étiquette ? », *L'Observatoire* 2018/2 (N° 52), p. 30.

projets de la maire correspondent mal à l'identité idéologique et thématique de la Cité Fertile sur cet aspect. D'où la nécessité d'un certain recours au "pragmatisme" de la part de cette dernière. On reviendra sur cette question quand on évoquera la médiation.

Même une fois sélectionné, le lien qui unit les associations porteuses de projet à la Cité Fertile reste limité et ne diffère guère de la relation contractuelle qui unit n'importe quelle salon d'exposition à ses exposants, comme le "mode salon" le laissait envisager. Et ce lien pourrait finalement se réduire à une démarche de prospection.

Après tu peux accueillir des événements où c'est des organismes qui les organisent eux mêmes, nous on est juste que le réceptacle.

Cependant cette relation pourrait gagner en profondeur et en durée dans le futur, puisque la Cité Fertile prévoit de mettre durablement à disposition presque gratuitement "La Serre" à certaines associations après la réouverture, grâce au modèle économique qu'on a déjà abordé.

Il est intéressant de percevoir à quel point les structures d'une ville comme Pantin peuvent être demandeur d'un espace comme la Cité Fertile, mais l'inclusion de celles-ci en son sein fait face à de nombreux freins. Le nombre de sollicitations, allié à l'ancrage thématique (trop ?) bien défini et au besoin d'attractivité fait que la Cité Fertile opère un tri très sélectif des initiatives proposées. De plus, le rapport contractuel qui en résulte ne reflète pas vraiment l'approche d'un tiers-lieu. Qu'en est-il du rapport à la population dans son ensemble, et au public en particulier ?

Le rapport à la population

Le moyen par lequel la Cité Fertile essaie de motiver la venue du public se caractérise surtout par le croisement et la multiplication des bénéfices que les individus pourraient tirer de leur venue sur place. C'est la mise en place d'un décloisonnement entre des domaines d'activité (culturel, scientifique, de consommation, ludique voir sportif) qui caractérise le mieux la Cité Fertile en tant que tiers-lieu. Il s'agit vraiment d'une stratégie mise en place pour maximiser les raisons de venues du public. Tout en gardant une cohérence et une attention très particulière à la manière dont le public souhaite "consommer son temps libre".

Que ce soit un lieu ludique par lequel on puisse venir au moins avec ses enfants , qu'on puisse avoir une activité culturelle, qu'on puisse développer une activité culturelle. En lien avec quelque chose qu'on avait déjà développé avec la Recyclerie, à savoir quelles sont les nouvelles pratiques, quels sont les nouveaux modes de consommations. [...] Comment est ce que je consomme mon temps de façon à le valoriser en terme de contenu et les choses qu'on va me proposer.

Le contenu de la programmation, ce qui est proposé à ce public, garde toujours autant d'importance à la Cité Fertile afin que le plus grand nombre puisse s'y retrouver et s'y intéresser.

En permanence quand tu fais de la programmation tu fais un rapport entre : l'intérêt, le principe actif de la raison d'existence de ce lieu, à qui est ce que ça va s'adresser. Et donc l'important c'est de pas avoir une programmation qui soit un peu monolithique, parce que de fait on s'adresse qu'à une typologie de personne. [...] Donc des fois on fait vraiment des choix qui sont très pointus, dans le contenu, parce que ça répond à la demande d'un certain nombre, ils sont tout petits mais au moins ça réagi. Puis d'autres fois on fait une programmation qui est beaucoup plus grand public, et les deux sont importants.

Concrètement, pour se faire une idée du résultat de ce travail de programmation, on peut faire une lecture des deux mois de programmation qui se sont écoulés pendant cette première période d'ouverture¹⁶. On remarque principalement que l'accent est porté sur l'innovation et l'expérimentation d'événements avec souvent un cadre ludique et pratique, la musique étant elle représentée quasiment exclusivement par de l'électro. La Cité Fertile revendique une programmation conçue pour s'adresser à plusieurs typologies de personnes. En termes socioculturels, cette cible est pourtant facilement identifiable et unifiée. Relativement jeune et aisé, on pourrait identifier ce public comme faisant partie de la "classe créative", concept théorisé par R. Florida (2002), "composée de l'ensemble des individus occupant une profession mobilisant la créativité pour accomplir les tâches productives nécessaires à son exercice"¹⁷ et "dont la particularité est de rassembler les individus à l'origine de l'innovation, des avancées scientifiques ou de la production artistique"¹⁸. Ce qui correspond alors exactement à l'idéologie et à la programmation de la Cité Fertile accès sur l'innovation scientifique (écologique et urbain), culturelle (tiers-lieux) et artistique. Cette classe partage aussi de nombreuses caractéristiques avec celle des "pionniers" des études sur la gentrification.

Par ailleurs, La Cité Fertile ne mène pas d'action de médiation ni d'actions spécifiques pour élargir son public. En fait la notion de médiation est tout de suite renvoyé au rôle des collectivités et irait de pair avec un aspect coercitif, ce qui confirme la rupture idéologique qu'on avait entrevue entre la Cité Fertile et la mairie. Pour justifier cette position, elle reporte cette mission de médiation sur les structures qu'elle accueille, qui seraient chargées, elles, du contact avec le territoire, assurant ainsi une sorte de "médiation par procuration". Cependant, on l'a vu, ces structures se situent dans le même cadre idéologique qu'elle, donc elles ne permettront jamais de toucher un public différent. De plus, le cadre "accueillant" du lieu est jugé suffisant pour "donner envie de venir", en faisant fit de toutes les barrières symboliques qui bloquent l'accès aux lieux culturels, surtout quand ils sont aussi marqués idéologiquement et thématiquement.

Alors nous, attention on est pas un organisme issu d'une municipalité, d'une collectivité. On est en mission de service public mais à un moment notre capacité à faire s'arrête à ce que en fait... c'est peut être notre rôle mais le médiateur finalement pour nous c'est le lieu. A partir du moment où il est ouvert au public, où on leur dit "venez". [...] On peut pas être coercitif, on peut pas dire "ah je suis désolé il est 17h tu dois venir à tel endroit parce que je vais te donner accès à la culture". A l'inverse lui donner envie de venir parce que soit le lieu est accueillant, soit parce que la structure qui vient faire quelque chose dans ce lui est identifiée par cette personne qui est dans ce quartier [...] Donc c'est presque ça le moment le plus important. C'est quelle est cette structure qui va venir dans ton lieu. Donc c'est plutôt eux les médiateurs...

Enfin, de l'autre côté, on remarque que la Cité Fertile peut se reposer sur un public acquis, familier, en bénéficiant de la réputation et du réseau associé à Sinny&Ooko. Cette réputation, ainsi que le fait qu'il s'agisse d'une structure très institutionnalisée, se traduit notamment par une très importante exposition médiatique¹⁹, qui est un des premiers moteurs de gentrification²⁰, la ville de Pantin étant alors associée à l'image de la Cité Fertile.

¹⁶ Cf annexe 4, p.12.

¹⁷ Chantelot Sébastien, « La thèse de la « classe créative » : entre limites et développements », *Géographie, économie, société*, 2009/4 (Vol. 11), p. 315-334. URL : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2009-4-page-315.htm>

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ On trouve plus d'une vingtaine d'articles de presse qui présente le lieu sur Google (Figaro, Le Parisien, Télérama, Timeout, Sortir à Paris, France 3...), sans compter les articles de blogs.

Finalement, l'orientation programmatique très spécifique de la Cité Fertile, associée à la faiblesse de sa conception de la médiation, constitue un frein supplémentaire à l'entrée des populations du territoire dans leur diversité.

La Cité Fertile se cantonne donc globalement, pour l'instant, à un rôle d'exposant de divers initiatives qui s'ancre dans les thématiques qu'elle porte. Elle se distingue plus par une nouvelle approche de la conception d'un lieu culturel en lui-même, que par la conception d'un nouveau rapport inclusif à son territoire.

Conclusion

La propension de la Cité Fertile à abolir les frontières entre différents domaines d'activités, sa volonté de créer un espace de sociabilité au cœur de la ville, la mise à disposition gratuite d'espaces pour des structures qu'elle permet, sont autant de caractéristiques qui rejoignent le concept de tiers-lieu. Cependant, sa recherche d'attractivité et son rapport limité, essentiellement contractuel, avec les structures qu'elle accueille sont plus proches de la conception classique d'un lieu culturel, et font obstacle à un lien vraiment inclusif au territoire. De plus, la Cité Fertile campe sur une position idéologique qui ne favorise pas ce lien. Elle conçoit son lieu sous l'angle d'un unique champ thématique très marqué (qui est plus en lien avec la transformation du territoire qu'avec le territoire tel qu'il est actuellement), et a une conception très passive de la médiation culturelle, ce qui limite grandement les possibilités d'entrée du territoire et favorise à la place un public associé à la "classe créative".

Il faut remarquer que ces limites sont essentiellement dues aux éléments juridique et économique qui encadrent la liberté de la Cité Fertile. En effet elle est inféodée aux thèmes scientifiques et culturels qui portent les éco-quartiers par son lien à la SNCF, et son indépendance vis à vis des pouvoirs publics se paye forcément par la dépendance aux principes du marché. Ainsi, malgré sa composante tiers-lieu, la faiblesse de l'approche inclusive du territoire de la Cité Fertile ne peut faire d'elle qu'un moteur d'une stratégie de gentrification dans son rapport au territoire.

Finalement, afin de résoudre le problème de définition lié à la trop importante diversité de tiers-lieu, il conviendrait peut-être de créer une typologie de ceux-ci. La Cité Fertile pouvant ainsi se classer "tiers-lieu ESS", tant son activité et son idéologie sont déterminés par sa composante économique.

²⁰ Marie Chabrol, Anaïs Collet, Matthieu Giroud, Lydie Launay, Max Rousseau, Hovig Ter Minassian, *Gentrifications*, Paris, Editions Amsterdam, 2016, p.213.

ANNEXES

Annexe 1, flyer de présentation :

LA CITÉ FERTILE TERRITOIRE DE LA TRANSITION

3 ans + 1 hectare pour fertiliser la ville et explorer les usages de demain.
Inscrit dans la démarche d'**urbanisme transitoire** de la SNCF, le projet de LA CITÉ FERTILE se déploie entre 2018 et 2021 sur 1 hectare de site ferroviaire destiné à accueillir le **futur éco-quartier de Pantin**.

LA CITÉ FERTILE profite de 3 ans de transition urbaine pour préfigurer **de nouveaux modèles de société et d'économie** : durables, solidaires et joyeux.

3 ANS À LA CITÉ FERTILE, C'EST...

- 1 million de visiteurs + 40 emplois créés
- 300 associations et initiatives vertueuses accueillies
- 60 entreprises sociales et solidaires créées dans le 93
- 72 porteurs de projets accueillis à l'Ecole et au Campus des Tiers-Lieux
- 1ha d'émulation collective
- 250 espaces d'arbres et arbustes plantés
- 200m³ de terre fertilisée avec 30 tonnes de compost
- 1km linéaire de bois réemployé sur site

LES OUTILS

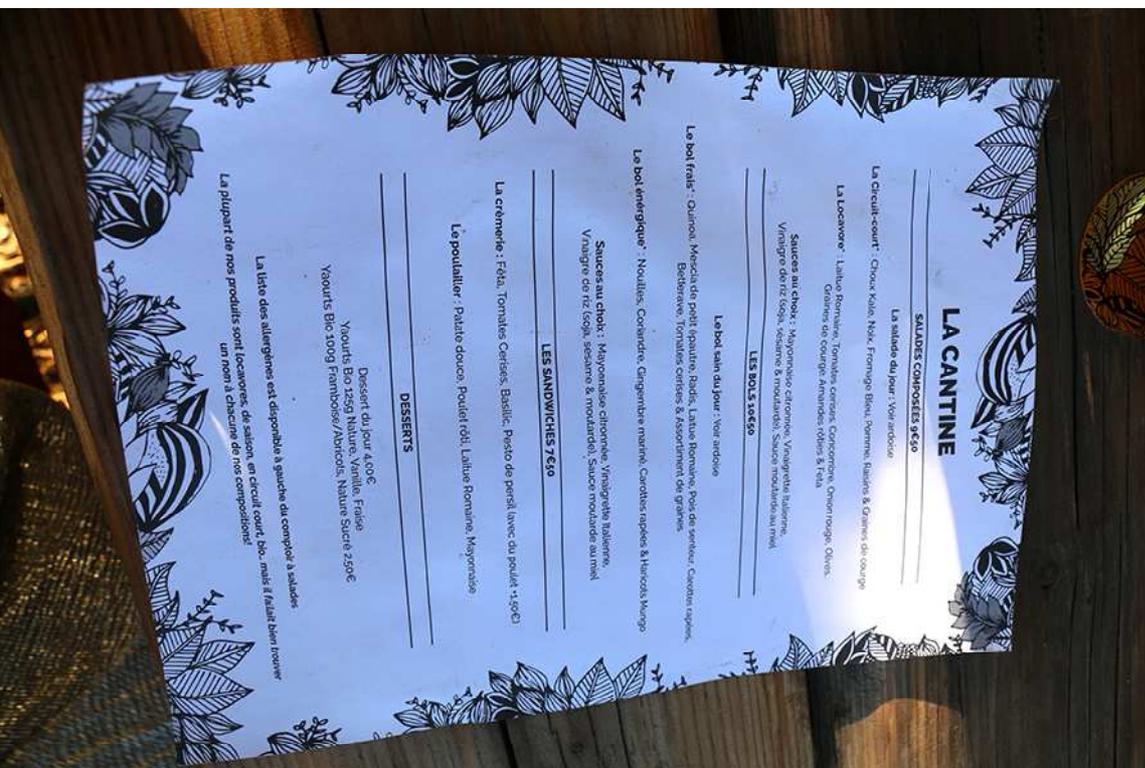
LA COUR : 5 500m ² de terrain de jeu et d'expression	LE COMPTOIR DES INNOVATIONS : 200m ² pour accompagner les énergies entrepreneuriales du 93 vers des enjeux durables	LA SERRE : 800m ² pour expérimenter l'agriculture urbaine
LE PRÉAU : 500m ² pour réinventer la citoyenneté, agir et s'engager	LE CAMPUS DES TIERS-LIEUX : 300m ² pour accompagner le développement de tiers-lieux sur le territoire	LA SOURCE : 200m ² pour se retrouver autour de plats simples et savoureux
LES CUVES : 500m ² pour produire et consommer localement	LES ÉCURIES : 500m ² d'ateliers d'artisans pour favoriser les circuits-courts	LA HALLE : 2000m ² d'expositions et conférences pour aller à la rencontre de notre futur

LA CITÉ FERTILE s'engage à **célébrer, sensibiliser, expérimenter** de façon ludique, festive et accessible autour d'enjeux comme **l'écologie, la durabilité, la citoyenneté et la créativité.**

Clémence Vazard, responsable de projet - clemence@sinnyooko.com
La Cité Fertile - Gare de Marchandises SNCF
14, avenue Edouard Vaillant - 93 500 Pantin
contact@sinnyooko.com // www.sinnyooko.com

Annexe 2, organigramme :

Annexe 4, cartes de la restauration :



Annexe 5, programmation :

Week-end thématiques²¹ :

- Du 15 au 19 août : Régalades – Boire et manger ultra local
- Du 22 au 26 août : Au top – Consommations responsables et futurs du travail
- Du 29 août au 2 septembre : Ethiquette – La mode durable et visionnaire
- Du 5 au 9 septembre : Fair et défaire – Artisanat et design de demain
- Du 12 au 16 septembre : Virtuel et réel – Innovations sociales et environnementales
- Du 19 au 23 septembre : Esprit d'équipe – Le sport mollo mais pas ramollo
- Du 26 au 30 septembre : Esperluette – Explorer les nouveaux récits
- Du 3 au 7 octobre : Croisements – Citoyennetés, tiers-lieux, habitats utopiques et villes imaginaires
- Du 10 au 14 octobre : Génial – Clôture de la session d'été

²¹ <https://www.est-ensemble.fr/pantin-la-ville-de-demain-germe-la-cite-fertile>

Quelques événements représentatifs²² :

23 août, Les Wikiwars Summer #1 : Un événement ludique autour de la pratique de wikipédia, suivi d'un Dj set.

25 août, Atelier DIY bouquet comestible. Initiation à la botanique comestible.

23 septembre, La PANTINOire : Un événement où chacun est invité à pratiquer du patin, pendant un Dj Set.

22 septembre, World Urban Golf Cup 2018 : Première compétition internationale de golf urbain, présence d'un Dj Set.

13 octobre, Flower YOGA : Atelier pratique autour de la pratique du yoga.

7 octobre, Table Ronde - Les tiers-lieux à l'international, 5 intervenants dont la directrice de la Cité Fertile.

²² https://www.facebook.com/pg/lacitefertile/events/?ref=page_internal